



## DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 186/2023  
SÉANCE N° 8 DU 16 OCTOBRE 2023

### **ASSOCIATION POC POK – CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le mardi 10 octobre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

#### **Étaient présents**

Florian Bercault, président ; Nicole Bouillon (jusqu'à 18 h 11), Éric Paris, Isabelle Fougeray, Christine Dubois (à partir de 17 h 22), Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort (à partir de 18 h 01), François Berrou, Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeois, Michel Paillard, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin, Julien Brocaïl, Antoine Caplan et David Cardoso, membres du bureau.

#### **Étaient absents ou excusés**

Sylvie Vielle, Nadège Davoust, Gwénaél Poisson, vice-présidents, Isabelle Eymon, membre du bureau.

#### **Étaient représentés**

Jérôme Allaire a donné pouvoir à David Cardoso, Bruno Bertier a donné pouvoir à Bruno Fléchar.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 18 octobre 2023.

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 OCTOBRE 2023**

**ASSOCIATION POC POK – CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

Rapporteur : Bruno Fléchar

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Vu le décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2011,

Vu le budget primitif 2023 voté le 19 décembre 2022,

Considérant que Laval Agglomération a inscrit au budget 2023 (LC 17213) le versement d'une subvention d'investissement à l'association "Poc Pok" concernant l'acquisition de matériel scénique (projecteurs Lyre LED avec flight cases),

Qu'il convient de procéder à la signature d'une convention définissant les conditions de versement de la subvention d'investissement 2023,

Après avis favorable de la commission culture,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1er**

La convention avec l'association "Poc Pok", relative au versement d'une subvention d'investissement de 15 000 € (TTC) concernant l'acquisition de matériel scénique, est approuvée.

**Article 2**

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

**Article 3**

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Article 4**

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,